

PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Souplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville etc.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S. & M.)	Paris et les autres départements.
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

28 Juin. — Les Anglais sont dans la joie, car les bulletins de santé concernant le roi Edouard VII sont d'excellent augure et donnent les meilleures espérances.

— Le renouvellement de la triple alliance est un fait accompli, car le traité concernant l'alliance de l'Allemagne avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie vient d'être signé par les représentants des nations intéressées.

29 Juin. — Le président de la République, assisté des membres du gouvernement, préside, au jardin des Tuileries le quinzième concours national d'instruction militaire.

— Les dépêches de la Martinique constatent que la situation du volcan s'est améliorée d'une façon très sensible depuis quelques jours.

— Un incendie d'une extrême violence détruit à Écamp, un pâté de maisons et cause des dégâts évalués à 600.000 francs.

30 Juin. — Il est procédé, sous la coupole du Panthéon, au renouvellement de la célèbre expérience du pendule de Foucault.

— On fête à Bonn le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du pape. Le colonel général baron de Loë rappelle l'éloge que Léon XIII a fait de la Prusse, au point de vue gouvernemental et religieux. « Le cardinal

Rampola, ajoute-t-il, a aussi reconnu que grâce à la sagesse de notre gouvernement et en particulier de l'empereur, notre situation religieuse l'emporte sur celle de la France. »

1^{er} Juillet. — Le Sénat termine la discussion générale de la proposition relative au service de deux ans.

— M. Beau est nommé gouverneur générale de l'Indo-Chine.

2 Juillet. — M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, préside la distribution des récompenses décernées par les jurys aux membres de la société des artistes français.

— Un violent incendie détruit à Rennes six maisons habitées par des ménages d'ouvriers.

3 Juillet. — M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères fait à la Chambre d'importantes déclarations concernant le renouvellement de la triple alliance et nos relations avec l'Italie. Aucun doute ne peut subsister, après ces déclarations, sur le caractère résolument pacifique et amical de la politique italienne à notre égard, ni sur le sentiment de sécurité dont doivent s'inspirer désormais les relations des deux nations.

4 Juillet. — Le ministre des colonies fait signer un décret portant sur l'organisation administrative du Congo et du Chari.

— La Chambre discute les interpellations sur la fermeture de certains écoles d'enseignement libre, par applica-

tion de la loi sur les associations. Elle vote par 309 voix contre 218, l'affichage du discours prononcé par M. Combes, président du Conseil, en réponse à celui de M. Denys Cochin.

— Un incendie d'une grande violence détruit, à Paris, rue de Vaugirard, une grande fabrique de machines électriques. Les dégâts sont évalués à 2 millions 500.000 francs.

— Faubourg Saint-Denis, un autre incendie également considérable détruit deux vastes ateliers et cause pour 400.000 fr. de dégâts.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Le Conseil municipal de Dammartin s'est réuni samedi dernier à huit heures et demie du soir, sous la présidence de M. Hémar, maire, assisté de M. Moreau adjoint et de MM. Dupille Léonor, Michel, Docteur Studer, Vincent Emilien, Lemarié, Corvisier Gustave, Pigeaux, Chenevat, Thonnerieux, Sacy, Fourie Ch. Dupille et Duru.

Absent : M. de Chalambert.

Après la lecture du procès-verbal adopté sans observations, M. le Maire a donné communication d'une lettre de M. le Préfet, annonçant le remboursement par l'Etat et par le département, des sommes perçues en plus qu'en 1900 sur le chapitre de l'impôt appliqué à la cote personnelle et mobilière.

On sait que par suite du vote hâtif d'une loi modifiant le mode de répartition de cet impôt, la commune de Dammartin avait été augmentée de 1873 fr., alors que d'autres villes plus peuplées et plus prospères avaient été dégrévées d'une manière très sensible.

Appelé à dire comment il entend opérer le remboursement de cette part d'impôt et quel emploi il compte faire de celle revenant à la commune, le Conseil décide que les choses resteront en l'état en ce qui concerne la part encaissée par la commune, mais qu'en ce qui est de la restitution faite par l'Etat et le département, elle sera opérée proportionnellement, d'après le rôle matriciel.

M. le Maire porte ensuite à la connaissance du Conseil que sur sa demande, M. Petit, entrepreneur a fourni trois devis se rapportant aux travaux de remaniement de l'égout de la rue Victor Offroy.

Le premier de ces devis, qui nécessiterait une dépense de 40 à 50 francs ne prévoit qu'une réfection sérieuse du pavage.

Le second qui s'élève à 730 fr., donnerait lieu, sous la chaussée, de la rue Victor Offroy, à une canalisation se déversant dans le talus de la rue de la Saine-Fontaine.

Enfin, le troisième, qui occasionnerait une dépense de 1550 fr., prendrait les eaux de la rue du Sauvage à leur sortie de la ruelle Saint-Leu et les conduirait souterrainement jusqu'au fossé de la Saine-fontaine.

Avant de prendre une décision, le Conseil, sur l'avis de M. Emilien Vincent, décide d'attendre le rapport de la Commission des travaux.

Consulté sur une demande des dames Augustines de la Miséricorde, tendant à obtenir l'autorisation d'établir sur le chemin d'Othis deux ou trois contre-forts destinés à soutenir leur mur de clôture, le Conseil est d'avis d'acquiescer à cette demande, en spécifiant toutefois le motif de cette concession.

MM. Vincent et Chenevat font quelques observations au sujet de la méthode adoptée pour la souscription ouverte à la mairie, en faveur des sinistrés de la Martinique.

Il est décidé qu'en raison du peu d'empressement que mettent les habitants à apporter leur obole, le garde-champêtre sera chargé de recueillir les fonds à domicile.

La séance est levée à neuf heures et demie.

La fanfare municipale de Dammartin se prépare à prendre part au concours de Mity.

Nous souhaitons bon succès à nos jeunes compatriotes.

La 1586^e section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer s'est réunie en assemblée générale à Dammartin, le dimanche 29 Juin, à l'effet de procéder à la nomination de son Président et de divers membres de la Commission. L'assemblée avait réuni 85 membres.

M. Hutin, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Maire de Villeneuve-sous-Dammartin, a été acclamé Président à l'unanimité.

M. Lefevre, de Moussy-le-Vieux, a été élu membre du Conseil de surveillance.

M. Hutin, dans une allocution, a remercié les membres présents de l'accueil favorable qu'ils avaient bien voulu lui réserver et les a assurés de tout son dévouement à la prospérité et au développement de la section.

La fête de la remise du drapeau aura lieu à Dammartin le dimanche 24 août à 2 heures de l'après-midi. Le programme de la fête sera donné dans des affiches spéciales.

A l'occasion de cette fête, une souscription est ouverte et chaque souscription donne droit à un numéro de tombola gratuit ; de nombreux et superbes lots ont déjà été offerts à la section soit par ses membres, soit par des donateurs anonymes.

La société qui n'a d'autre but que de servir des pensions à ses membres et de resserrer les liens amicaux entre camarades, fait un pressant appel aux anciens militaires de toutes les armes, ainsi qu'à toutes les personnes possédant un livret militaire, pour les inviter à se grouper autour du drapeau, afin de donner un éclat tout particulier à la fête du 24 août prochain.

Les adhésions sont toujours reçues chez les membres du Conseil de section.

La section de Dammartin compte actuellement 162 membres.

Nous apprenons que M. Paul Viollet-le-Duc, trésorier de la société des Vétérans des armées de Terre et de Mer, se rendant de Villeneuve à Moussy-le-Vieux pour le service de cette association, a fait une chute de cheval qui lui a causé une fracture du poignet gauche.

Il y a lieu d'espérer que notre sympathique concitoyen sera bientôt remis de ce fâcheux accident.

— C'est décidément du 10 au 25 août que se tiendra à Dammartin, dans le local de la Chaumière, la deuxième exposition de Beaux-Arts et de Photographie, dont nous avons annoncé précédemment l'organisation.

Cette exposition comprendra une section de Beaux-Arts (Peinture,

Aquarelle, Gravure, Dessins, Sculpture, Faïence, Emaux) et une section de Photographie.

Les emplacements sont gratuits. Les personnes désirant exposer devront faire préalablement une demande d'admission en indiquant avec leur nom et leur adresse, le nombre et la dimension de leurs œuvres, ainsi que le prix demandé. Les demandes devront être parvenues au plus tard le 25 juillet.

Tous les envois devront être adressés franco à M. Dupérelle, Secrétaire, au siège de l'Exposition à Dammarin au plus tard le 1^{er} août.

Cette exposition comprendra diverses attractions, notamment deux concerts donnés par des artistes Hongrois et une tombola à la clôture de l'Exposition.

Des cartes permanentes, dont le prix est fixé à cinq francs donneront droit d'entrée à des places spéciales nominatives et réservées aux deux concerts.

Dès aujourd'hui, le nombre des adhérents fait présager un succès brillant à cette exposition, patronée par un groupe d'artistes en renom et des personnalités en vue, appartenant à la région.

SAINTE-MARIE

La commune de Sainte-Marie, désireuse de venir, pour sa part, en aide aux victimes de la catastrophe de la Martinique, a voté, sur la proposition de la municipalité, une somme de 50 francs, qui s'est augmentée du montant d'une souscription publique à domicile, qui a atteint 273 fr. 05, soit un total de 323 fr. 05.

Nos félicitations à la commune de Sainte-Marie, qui s'est montrée aussi généreuse que compatissante.

MESNIL-AMELOT

Un ouvrier de ferme nommé Esquerré Auguste, âgé de 10 ans, est poursuivi pour voies de fait.

C'était le 47 mai, Esquerré et un de ses compagnons apportaient, pour le vider dans la bergerie, un panier de menue-paille. Le berger Béniau qui se trouvait là et qui avait, paraît-il, des ordres de son patron, leur dit de le ramporter. Esquerré qui n'aime pas faire un travail inutile, voulut laisser quand même la menue-paille, et comme le berger insistait, il lui lança un coup de pied à un endroit sensible, puis non content de cela, jeta encore dans sa direction une fourche qui heureusement ne l'atteignit pas.

Le tribunal correctionnel de Meaux a condamné Esquerré, pour sa brutalité à 50 fr. d'amende.

MOUSSY-LE-VIEUX

M. Eugène-Victor Bouvard a tâté de tous les délits. A son casier judiciaire figurent des condamnations pour coups, bris de clôture, violences, voies de fait, chasse, contrebande, etc.

Il est inculpé de chasse en temps prohibé et d'outrages à garde.

Il reconnaît le délit de chasse mais proteste contre la seconde accusation.

La poursuite du garde Durand, qui le 9 mai le prit en flagrant délit, est épique. Il ne put s'emparer de Bouvard qu'après l'avoir pourchassé, à cheval, sur une quinzaine de kilomètres.

Cela n'empêchait pas, d'ailleurs, Bouvard de recommencer, 12 jours après, sur le territoire de Villeparisis.

Il fut encore surpris en plein travail.

Le tribunal remet le jugement à huitaine.

OTHIS

Le conseil municipal de la commune d'Othis a voté vingt francs à titre de participation à la souscription nationale en faveur des sinistrés de la Martinique. Une collecte scolaire avait produit quatre francs ; ce qui porte à 24 francs le montant de la souscription.

MONTGE

MM. Lefèvre, cultivateur à Charny, et Bonnet, marchand de laine au même lieu, possèdent une propriété dans les bois de Montge, au lieu dit « les Moulins » dont la garde est confiée à M. Albert Bouchet, jardinier à Montge, qui constatait, le 21 juin, vers midi, que les volets d'une fenêtre étaient ouverts, qu'un barreau avait été cassé ainsi qu'un carreau et que des individus avaient certainement pénétré dans la maison. En effet, toutes les portes des chambres étaient ouvertes, tous les tiroirs des meubles étaient sens dessus-dessous, au 1^{er} étage, tout avait été bouleversé.

Ces cambrioleurs d'un nouveau genre n'ont pas oublié d'aller faire un tour dans la cave où ils ont pris une bouteille de vin vieux et de l'eau-de-vie de marc.

Malgré tout ce remue ménage, Bouchet ne constata la disparition que d'un porte-monnaie contenant 0 fr. 90, une longue vue et un revolver, soit un butin d'environ 6 fr. ; en somme, beaucoup de bruit pour peu de chose, si j'ajoute que la propriété dont il s'agit se trouve en plein bois à 1500 mètres environ de commune.

THIEUX

Dimanche dernier, Jean Gallois, bouvier, et Firmin Rillet, manouvrier tous deux au service de M. Perroche,

cultivateur, sortaient du débit Dufour, à l'heure de la fermeture, lorsqu'ils furent portés de la maison des Belges, ils furent injuriés et brutalement frappés par Auguste Librecht et Vincent Yanssens, ouvriers agricoles d'origine belge, au service de M. Bardin, cultivateur à Thieux.

Les faits ayant été établis et mis au point par le garde-champêtre Martin, procès-verbal a été dressé contre les deux Belges par les soins de la brigade de gendarmerie de Dammarin.

CHARNY

Nous apprenons avec plaisir que M. Albert Sonnier, vient d'obtenir le Grand Prix de l'Exposition internationale de Bordeaux pour ses miels et cires (produits apicoles).

Toutes nos félicitations à cet apiculteur distingué.

MITRY-MORY

La commune de Mitry-Mory se prépare à mettre en adjudication au rabais sur soumissions cachetées, les travaux à exécuter pour l'établissement d'une distribution d'eau.

Voici un extrait de l'avis publié à ce sujet :

Le Maire de la Commune de Mitry-Mory donne avis que le Jeudi 17 juillet 1902, à 2 Heures du soir, en la salle de la Mairie, il sera procédé par lui, assisté de deux conseillers municipaux, en présence de M. Lepeltier, ingénieur, auteur du projet, et du Receveur municipal, à l'adjudication publique, au rabais, en trois lots, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'établissement d'une distribution d'eau à Mitry-Mory, conformément aux plans, devis et cahiers des charges approuvés par M. le Préfet de Seine-et-Marne.

SAVOIR :

Premier Lot. — Bâtiment du Moteur et de la Pompe, Tour supportant les réservoirs, Tranchées de la canalisation

Mossifs des bornes-fontaines, 31.499 fr. 17.
Deuxième Lot. — Réservoirs en tôle, 10,267 fr. 50.

Troisième Lot. — Tuyauterie, Robinetterie, Fontainerie : 14.469 fr. 50.
Chaque lot sera adjugé séparément.

Les intéressés pourront prendre connaissance des pièces du projet à la Mairie de Mitry-Mory, tous les jours de neuf heures du matin à cinq heures du soir, les jours fériés exceptés.

Mitry est aujourd'hui en fête, et à l'heure où paraîtront ces lignes, les rues de ce bourg retentiront du son des joyeux fanfares qui viennent y cueillir aussi nombreux que possible, les glorieux lauriers destinés à récompenser leurs talents musicaux.

Ces sociétés, au nombre de vingt-quatre, viennent de divers points de la France et comptent ensemble une moyenne de douze cents exécutants, appartenant aux localités suivantes :

Chorales de Montreuil-sous-Bois (Seine) Pantin (Seine) ; Clichy (Seine) ; Montmartre-Paris ; Cormoyeux (Marne).

Harmonies de Noisiel-sur-Marne (Seine de M. Menier ; Poissy ; Verzy (Aisne) ; Dampmart (Seine-et-Marne) ; Aubervilliers (Seine).

Fanfares de Igny (Établissements St-Nicolas) ; Claye-Souilly (Seine-et-Marne) ; Vaujours (Seine-et-Oise) ; Crépy-en-Valois (Oise) ; Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne) ; Monsoult (Seine-et-Oise).

Fanfares de Pantin (Usine de MM. Delizy et Doisteau) ; Chevry-Cossigny ; Mareau-aux-Prés (Loiret) ; Montagny-ste-Félicité (Oise) ; Dammartin (Seine-et-Marne) ; Aulnay-les-Bondy (Seine-et-Oise) ; Nanteuil-le-Haudouin (Oise) ; Charanton-le-Pont (Seine).

Voici pour mémoire l'analyse du programme que nous avons fait connaître précédemment :

Dimanche 6 Juillet.

A 9 h. 1/2. — Réception des jurés à la Mairie par les Autorités de la Ville.
A 10 h. — Concours de lecture à vue.
A 2 h. — Concours d'exécution.
A 4 h. — Défilé par toutes les Sociétés

dans les principales rues et places de la Ville.

A 6 h. — Distribution solennelle des récompenses aux Sociétés, sur la place de la Fête.

A 7 h. 1/2. — Banquet d'honneur présidé par M. le Sous-Préfet de Meaux.

A l'issue du banquet : Grand Bal.
Jeux variés, tirs à la carabine, chevaux de bois, vélocipèdes, Marchands forains,

Lundi 7 Juillet.

A 3 h. — Bal d'enfants.
Divertissements divers.
Le soir, Bal, comme la veille.

Fête Nationale du 14 Juillet 1902

A 2 heures, sous la tente, Distribution solennelle des prix aux enfants des écoles, avec le concours de la Fanfare municipale.

A 4 heures. — Défilé des Sapeurs-Pompiers avec le concours de la Fanfare.

A 8 h. 1/2. — Grande retraite aux flambeaux par les Sapeurs-Pompiers et la société de Trompettes.

Le soir. — Bal gratuit à grand orchestre. Décorations et illuminations.

Au dernier concours de Château-Thierry, la Compagnie de sapeurs-pompiers de Mitry-Mory a obtenu en 2^e division 2^e section, un 2^e prix de manœuvre ex-aquo avec Chézy-sur-Marne, consistant en une médaille d'argent offerte par la Chambre syndicale de la chaussure.

CERTIFICAT D'ÉTUDES

Canton de Dammartin

Section de Dammartin

Examen du 27 Juin 1902

GARÇONS

Présentés : 19. Admis : 13. Maximum : 60

- 1 Mallet Robert, 11 ans 1/2, Dammartin, 52 p. 1/2.
- 2 Boullinier Charles, 11 ans 1/2, Dammartin, 51 p. 1/2.
- 3 Arnould Abel, 13 ans, Villeneuve, 46 p. 1/2.
- 4 Latte Arthur, 12 ans, Dammartin, 46 p.
- 5 Leverdez Jules, 12 ans, Villeneuve, 45 p. 1/4.

6 Lamotte Henri, 11 ans 1/2, Dammartin, 43 p. 1/2.

6 Bonnardel Alhéric, 12 ans 1/2, Mous-sy-le-Neuf, 43 p. 1/2.

6 Bardou Eugène, 12 ans, Rouvres, 43 p. 1/2.

9 Aubry Henry, 13 ans, Saint-Mard, 43 p.

10 Mavrè Hippolyte, 12 ans 1/2, Saint-Mard, 41 p. 3/4.

11 Bougrand Charles, 12 ans, Saint-Mard, 41 p. 1/2.

12 Journet Eugène, 12 ans, Dammartin, 40 p. 1/2.

13 Mellinger Maurice, 13 ans, Juilly, 39 p. 1/2.

13 Beniau André, 12 ans 1/2, Mesnil-Amelot, 39 p. 1/2.

15 Grapin Alexis, 12 ans, Dammartin, 37 p. 1/2.

15 Biffaull Lucien, 12 ans 1/2, Saint-Mard, 37 p. 1/2.

17 Corvisier Arthur, 11 ans 1/2, Dammartin, 36 p. 3/4.

18 Lancelle Alphonse, 12 ans 1/2, Rouvres, 34 p. 1/2.

Mention d'Agriculture :

Mallet, Boullinier, Latte, Lamotte, Journet, Grapin et Corvisier, de Dammartin.

FILLES

Présentées, 25. Admises, 5. Maximum, 70.

- 1 Fourie-Marie-Louise, 11 ans 1/2, Dammartin, école privée, 57 p. 1/2.
- 2 Lucet Yvonne, 13 ans 1/2, Dammartin, école privée, 55 p. 1/2.
- 3 Bardez Victorine, 13 ans 1/2, Longperrier, 53 p. 1/2.
- 4 Gamache Maria, 11 ans 1/2, Villeneuve, 52 p. 1/2.
- 5 Goujon Florine, 12 ans, Rouvres, 52 p.
- 5 Leverdez Suzanne, 11 ans 1/2, Villeneuve, 52 p.
- 7 Camus Ernestine, 12 ans 1/2, Mous-sy-le-Vieux, 51 p.
- 8 Barhou Eugénie, 12 ans 1/2, Dammartin, 50 p.
- 9 Malaizé Gilberte, 12 ans 1/2, Rouvres, 49 p. 1/2.
- 10 Mairet Hélène, 13 ans 1/2, Dammartin, école publique, 49 p.
- 11 Poit Alice, 11 ans, Moussy-le-Neuf, 48 p.
- 12 Couturier Marthe, 13 ans, Dammartin, école publique, 47 p. 1/2.
- 13 Clinet Laure, 11 ans 1/2, Moussy-le-Neuf, 46 p. 1/4.
- 14 Sèbire Jeanne, 13 ans, Dammartin, école privée, 46 p. 1/4.
- 15 Hugnet Jeanne, 13 ans 1/2, Mesnil-Amelot, 46 p.
- 16 Meignant Louise, 12 ans 1/2, Rouvres, 45 p. 3/4.

17 Chevrement Augustine, 13 ans, Villeneuve, 45 p. 1/2.

18 Lefranc Marguerite, 13 ans, Mesnil-Amelot, 44 p. 1/2.

18 Revillon Renée, 12 ans 1/2, Dammartin, école privée, 44 p. 1/2.

20 Dubauvel Emma, 13 ans, Dammartin, école privée, 44 p.

21 Viari Suzanne, 12 ans 1/2, Dammartin, école publique, 43 p.

22 Brunet Alice, 13 ans, Dammartin école publique, 42 p. 1/2.

23 Malingre Madeleine, 13 ans, Vinantes, 41 p. 1/2.

24 Laude Marie, 13 ans, Vinantes, 40 p. 1/2.

25 Corvisier Eugénie, 12 ans 1/2, Dammartin, école privée, 39 p.

Mention d'Économie domestique :

Brunet et Mèrel, de Dammartin, école publique ; Lucet et Sèbire de Dammartin, école privée ; Petit, de Moussy-le-Neuf ; Goujon et Meignant, de Rouvres ; Gamache et Leverdez, de Villeneuve.

Section de Saint-Soupplets.

Examen du 18 Juin 1902

GARÇONS

Présentés, 9. Admis, 9. Maximum, 60.

- 1 Margotteau Raymond, Saint-Pathus, 42 ans 1/2, 49 p.
- 2 Emery Georges, Montgé, 12 ans 1/2, 45 p. 3/4.
- 3 Portebled Léon, 12 ans 1/2, Monthyon, 44 p. 1/2.
- 4 Drujon Juicun, 11 ans 1/2, Oissery, 43 p.
- 5 Dumont Émile, 12 ans 1/2, Monthyon, 42 p.
- 6 Mœnier René, 13 ans 1/2, Oissery, 40 p. 1/2.
- 7 Mercier Victor, 12 ans 1/2, Montgé, 39 p. 1/2.
- 8 Dusantoy Marcel, 12 ans, Monthyon, 37 p. 3/4.
- 9 Lucet Georges, Saint-Pathus, 35 p. 3/4.

Mention de Dessin :

Portebled, de Monthyon.

FILLES

Présentées, 10. Admises, 10. Maximum, 70.

- 1 Méry Germaine, 12 ans, Saint-Soupplets, 58 p.
- 2 Lépargneur Jeanne, 12 ans, Montgé, 54 p. 1/2.
- 4 Boyard Madeleine, 12 ans, Forfry, 51 p. 1/4.
- 1 Seillière Juliette, 13 ans, Saint-Soupplets, 46 p.

- 5 Hébert Marie-Louise, 14 ans, Montgé, 15 p.
 6 Trumelet Eugénie, 13 ans, Saint-Souplets, 44 p. 1/2.
 7 Desprez Marie, 12 ans 1/2, Montgé, 13 p.
 8 Delatorge Adèle, 12 ans 1/2, Monthyon, 38 p. 1/2.
 9 Llorens Lucie, 11 ans 1/2, Fortry, 37 p.
 10 Ragon Aline, 11 ans 1/2, Fortry, 35 p. 1/2.

Mention d'Économie domestique : Méry, Seillière et Trumelet, de Saint-Souplets ; Boyard, de Fortry ; Desprez, Hébert et Lépargneur, de Montgé ; Delatorge, de Monthyon.
 Élève déjà pourvu du certificat d'études : Crénon, de Saint-Souplets.

Balandart, quand il n'est gris comme un sonneur, a des réflexions ultra-philosophiques. C'est ainsi que, l'autre jour, il invectivait le mastroquet dont il est le client le plus fervent :

Savez-vous à quoi vous aboutissez lui expliquait-il, avec votre commerce de boissons alcooliques ? Tout simplement à faire un imbécile avec de l'esprit !

Lectures pour Tous

Le N° 10 de la 4^{ème} année des **Lectures pour Tous**, la Revue populaire que publie chaque mois la librairie Hachette et C^{ie}, vient d'être mis en vente.

La photographie a illustré toutes les pages. Avec leurs 110 gravures, les **Lectures pour Tous** ont l'aspect vivant et saisissant d'un cinématographe.

Les **Lectures pour Tous** offrent la lecture en famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée. Le numéro ne coûte que 50 centimes, l'abonnement d'un an 6 francs à Paris, 7 francs pour la province.

En vente, à la librairie E. LEMARIE

A Vendre à l'Amiable
 à SAINT-MARD, près Dammartin
 à 10 minutes de la gare

JOLIE MAISON BOURGEOISE
 avec un **Beau Jardin** bien planté
 entouré de murs contenant 45 ares,
 S'adresser à M^{me} LEDUC à St Mard.

COMMUNE DE CLAYE-SOULLY

AVIS

Il sera procédé le **Dimanche 20 Juillet 1902**, à 3 heures du soir, en la Mairie, à l'adjudication pour 6 années, qui commenceront à courir le jour de l'ouverture en 1902, du **Droit de Chasse** sur les biens communaux de la **Section de Souilly**, ayant une contenance de 16 hectares.

Cette adjudication sera prononcée à l'extinction des feux, sur la mise à prix de **100 fr. par an**, outre les charges.

Claye, le 4 Juillet 1902.

Le Maire : PELLETIER.

AVIS

MM. Santerre Frères ont l'honneur d'informer **MM. les propriétaires de DAMMARTIN** et des **Environs** qu'ils demeurent à leur disposition pour les travaux de vidange de **Fosses et Puisards ; Curage de Puits et Citernes.**

Prix très modérés

Charbons et Cokes
 de toutes provenances

CYCLES

et Autos « Peugeot »
Cycles « Omnium » 180 fr.

FUSILS perfectionnés, absolument idéals, à portée garantie. Canons fixes employant toutes les poudres « **DARNE** ».

Machines à Coudre « Hurlu » à navette vibrante, rapide, silencieuse et douce depuis 120 francs.

Limes & Aciers du Bassin de la Loire, etc. — Vers à T.

Achille OFFROY
 à Dammartin-en-Goële
 (Seine-et-Marne)

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE